

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

24 Mars 2020

### Coronavirus COVID-19 : le réseau Envia s'adapte.

*Face aux besoins des usagers, les horaires de la ligne S du réseau Envia sont adaptés, dès mercredi 25/03/2020 et ce jusqu'à nouvel ordre.*

► **Une modification des horaires de la ligne S du lundi au samedi**

- Afin de **répondre** au mieux **aux besoins des usagers**, les horaires de la ligne S à St-Martin-de-Crau seront **adaptés dès mercredi 25 mars**, le service commencera à **6h**. Ainsi, la ligne circulera de **6h à 12h et de 13h30 à 19h** sur réservation au **04 90 54 86 16**.

**Les lignes EAD** (Envia à la demande) à **Arles** et à **St-Martin-de-Crau** sont à la **disposition** des **personnels soignants, de la santé, de la grande distribution, des personnes** ayant besoin d'un service pour se déplacer **pour le travail et/ou pour les déplacements de première nécessité** (courses...) sur réservation auprès de l'agence Mobilités au **04 90 54 86 16**.

**Les horaires de circulation des EAD sont :**

- Du **Lundi au samedi de 6h à 12h et de 13h30 à 19h** pour **Arles et St-Martin-de-Crau**,
- Le **dimanche de 6h à 12h et de 14h à 19h** pour **Arles**.

**En cas de besoins spécifiques sur les lignes EAD**, l'agence Mobilités est à votre écoute, **nous ferons de notre mieux pour répondre à vos impératifs**.

Pour rappel, l'agence Mobilités est fermée au public, néanmoins elle reste **joignable par téléphone du lundi au vendredi de 7h à 19h et le samedi de 7h à 17h** au **04 90 54 86 16**.

**L'offre communiquée sur les autres lignes la semaine dernière est maintenue.**

► **Pour les usagers se déplaçant sur les lignes fonctionnelles, il est rappelé que les mesures visant à protéger les voyageurs et les conducteurs sont en vigueur depuis l'annonce gouvernementale concernant les mesures sanitaires covid-19 à appliquer en France.**

- Fermeture des portes avant des véhicules, la montée se fait uniquement par les portes arrière.
- Suspension de la validation des titres de transport et de la vente des titres.
- Désinfection 2 fois par jours des véhicules (barres de maintien, bouton demande d'arrêt, poste conducteur).

Les déplacements doivent être réduits au strict minimum : santé, achats de première nécessité, travail. Nous vous invitons à vous munir de votre attestation de déplacements que vous pourrez présenter aux forces de l'ordre en cas de contrôles dans les bus.

Pour toutes informations, nous vous invitons à vous connecter régulièrement sur le site internet [www.tout-envia.com](http://www.tout-envia.com).